

Rapport des Délégués canadiens à la vingtième Assemblée de la Société des Nations

(Traduction)

GENÈVE, le 4 janvier 1940.

A Son Excellence le Gouverneur Général en son Conseil:

Les délégués soussignés, désignés pour représenter le Canada à la vingtième session ordinaire de l'Assemblée de la Société des Nations, ont l'honneur de faire rapport que l'Assemblée s'est réunie à Genève du 11 au 14 décembre 1939. Le 11 septembre fut primitivement choisi comme date d'ouverture de l'Assemblée, mais au début des hostilités, la session, du consentement de la majorité des Etats membres, fut renvoyée indéfiniment. Plus tard, il a été décidé, au lieu de réunir l'Assemblée, de convoquer la quatrième Commission de la dix-neuvième Assemblée, laquelle, le 30 septembre 1938, avait dû ajourner sans avoir terminé ses travaux. Cette Commission devait s'assembler à Genève le 4 décembre pour examiner le budget de la Société des Nations pour 1940 et autres questions s'y rapportant. Le trois décembre, toutefois, le Gouvernement de Finlande demanda au Secrétaire général de convoquer immédiatement le Conseil et l'Assemblée afin d'étudier la situation créée par l'invasion de la Finlande par les forces armées de l'Union des Républiques soviétiques socialistes. Le Secrétaire général, pour donner suite à cette requête et après avoir consulté le Président de la dix-neuvième Assemblée, convoqua l'Assemblée pour le 11 décembre 1939.

Quarante-trois Etats membres de la Société des Nations étaient représentés. Cinq Etats membres qui ont notifié leur retrait de la Société, à savoir, l'Albanie, le Chili, la Hongrie, le Pérou et l'Espagne, n'ont pas désigné de délégations. Le Venezuela, toutefois, a envoyé une délégation bien qu'il ait signifié, lui aussi, son intention de se retirer. D'autre part, aucune délégation ne représentait la Tchécoslovaquie, le Panama et l'U.R.S.S.

Les délibérations de l'Assemblée furent ouvertes par le Président du Conseil, le Comte Carton de Wiart de Belgique. Il déclara que l'Assemblée devra examiner certaines questions qui étaient restées sur son ordre du jour depuis quelque temps ainsi que l'appel du Gouvernement finlandais. Etant donné les difficultés de l'heure, il semblait régner chez les délégués le désir de réduire les formalités au minimum et de procéder avec les travaux de l'Assemblée le plus rapidement possible.

ORGANISATION DE L'ASSEMBLÉE

M. C. J. Hambro, Président du Storting norvégien, a été élu Président de l'Assemblée. En l'invitant à prendre le fauteuil présidentiel, le Comte Carton de Wiart rappela que dans les circonstances actuelles, il ne se proposait pas de suivre la coutume ordinaire par laquelle le Président du Conseil est appelé à exposer à l'Assemblée un bref résumé de la situation internationale. Ce sont, dit-il, les souffrances de l'humanité qui ont donné naissance à la Société des Nations et, depuis, elle n'a jamais connu d'heures aussi sombres. Nous nous devons de croire que l'aurore apparaîtra et nous devons, en attendant, tenir le flambeau allumé, notamment en conservant les activités techniques du Secrétariat ainsi que l'œuvre de l'Office international du Travail et de la Cour permanente de Justice internationale.